



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 13 décembre 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-097

OBJET : Décision modificative du budget PEJ (charges générales et charges de personnel)

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 16
Pouvoir(s) : 5
Absent(s) : 7

Le treize décembre deux mille vingt et un, à 19h38, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Isabelle CAMBIER à Claire DEZOUTTER, Frédéric GRACIA à Christian VEILLAT, Nicolas PERROUD à Yannick BARBOTTE, Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Aurélie HENault à Anne Sophie DA COSTA

Le ou les membres absent(s) :

Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Nicolas PERROUD, Aurore BAUGE, Aurélie HENault, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS

Secrétaire de séance : Christian VEILLAT

En vue de régler les dépenses liées aux charges générales et charges du personnel, en section de fonctionnement du Budget du Pôle Enfance Jeunesse, il convient d'effectuer des virements budgétaires.

La présente DM propose d'opérer des virements de crédits comme suit :

Budget général		
Fonctionnement	Recettes	Dépenses
73 impôts et taxes		
73111 foncier et habitation	45000	
65 Autres charges		
657363 Subventions		45000
	45000	45000

Budget PEJ		
Fonctionnement	Recettes	Dépenses
74 DOTATIONS SUBVENTIONS		
74741 communes	45000	
011 charges à caractère général		16000
012 Charges de personnel		29000
	45000	45000

La présente décision modificative est équilibrée en dépenses et recettes sur les sections de fonctionnement des budgets principaux et annexe PEJ.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération et prend acte de ces écritures budgétaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire
Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 16/12/2021

Reçu en préfecture le 16/12/2021

Affiché le 16/12/2021

ID : 089-218903466-20211213-2021_097-DE

SLOW

